



REPUBLIQUE FRANCAISE

La Présidente
du Tribunal Administratif de Caen

Vu l'article L. 511-2 du code de justice administrative ;

Vu la décision du 1^{er} septembre 2025, par laquelle Mme Audrey MACAUD, M. Frédéric CHEYLAN, Mme Thérèse RENAULT, M. Benoît BLONDEL, M. Pierre MARTINEZ, Mme Mireille PILLAIS, Mme Céline ABSOLON, Mme Nathalie GROCH et M. Xavier RIVIERE ont été désignés pour exercer les fonctions de juge des référés.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Justine REMIGY et M. Stephen PRINGAULT sont désignés pour exercer les fonctions de juge des référés en cas d'absence ou d'empêchement des magistrats désignés par la décision susvisée du 1^{er} septembre 2025.

Fait à Caen, le 1^{er} septembre 2025.

H. ROULAND-BOYER